

## **JE N'AIME PAS LES FRAUDEURS**

Par Michaël Rochoy (<http://www.mimiryudo.com>)

Je n'aime pas les fraudeurs. Je n'aime pas les faussaires, les menteurs, et toutes leurs imitations d'œuvres d'art qui me font perdre un temps considérable.

Dans le métier que j'exerce, il faut travailler vite et savoir distinguer le vrai du faux. Ça demande un certain savoir-faire, une habitude, une expérience, quelque chose qui ne s'acquiert qu'après avoir *visité* plusieurs dizaines de maisons.

Je n'aime pas spécialement m'en vanter, mais je suis connu comme un as de la profession. J'ai un certain talent pour reconnaître la camelote. Je ne suis pas le genre d'homme à rester de marbre devant du stuc : du tac-au-tac, j'estoque le toc. Et si je jette mon dévolu sur une maison, croyez bien que je saurai la « nettoyer », quelles que soient les protections sensées la protéger !

Tenez, prenez une grande demeure comme celle-ci. Un petit château, pour ainsi dire, au centre d'un domaine étendu sur deux hectares... Une belle pièce pour l'orfèvre que je suis !

Je ne l'ai pas choisi au hasard, mais en tout cas, ce n'est pas non plus la facilité qui m'a guidée, car monsieur Carpette, le propriétaire, n'a pas lésiné sur les sécurités.

Il y a d'abord les grilles et le mur d'enceinte, gardés par des chiens aux intentions clairement alimentaires. Évidemment, il est facile de les endormir avec quelques boulettes bien préparées. Mais ce n'est que le préambule !

Pour accéder à la maison, une allée de près de deux cents mètres doit être traversée, sous le contrôle d'une demi-douzaine de caméras de vidéosurveillance. Pour passer inaperçu en traînant un imposant sac noir avec le matériel nécessaire à l'opération, il faut emprunter un itinéraire particulier, fait de détours et de boucles entre les arbres, permettant d'esquiver tous les champs d'observation des caméras. Mais cet itinéraire-ci ne s'improvise pas : pour le découvrir, il faut avoir visité et inspecté le domaine en plein jour — comme je l'ai fait à deux reprises cette dernière semaine, sous un prétexte administratif.

Ensuite vient le problème de la porte. Si je touche la poignée ou si je tente de briser une fenêtre, je suis bon pour passer derrière des verrous, mais pas ceux qui m'intéressent.

Soyons clair : il est hors de question d'entrer sans posséder l'une des trois seules clés officiellement disponibles. C'est donc le moment pour moi de sortir la quatrième, taillée à partir d'une empreinte de clé réalisée dans un vestiaire de gymnastique, pendant que la fille de monsieur Carpette suait à sa séance hebdomadaire.

Je sais que ce sont des méthodes qui pourrait me valoir d'être qualifié de voleur... Mais je déteste ce terme ! Il y a une nuance entre un vol malhonnête et la réparation d'une injustice. Je ne vole pas, j'égalise. Je suis un réorganisateur de biens, un Robin des Bois moderne.

C'est exactement ce que je me dis, en refermant la porte derrière moi.

Monsieur Carpette dort à l'étage, et trois domestiques sont peut-être encore éveillés. Dans une minute, l'alarme va se déclencher, si je n'entre pas le code de sécurité avant.

Comment le connais-je ? La première fois que je suis venu au château, j'ai installé une caméra déclenchée par le mouvement au-dessus du clavier numérique. La deuxième fois que je suis venu, je l'ai récupérée. Il m'a ensuite suffi de visionner le film pour voir le propriétaire entrer à dix reprises le même code.

12220312. La sécurité est désactivée.

Huit chiffres. Le maximum pour ce type de code d'accès. Monsieur Carpette est un brin paranoïaque.

Il ne reste plus que l'épreuve finale. La distinction entre le vrai et le faux.

Et de l'imitation, il doit y en avoir ici. Le propriétaire est un fraudeur de première classe. Il est à peu près admis par tous que monsieur Carpette a longtemps sous-évalué son patrimoine pour rester sous le plafond de l'impôt sur la fortune. C'est le genre d'homme qui loue sans bail et déclare des charges foncières et des frais professionnels imaginaires, pour réduire ses impôts...

En me renseignant sur lui, j'ai entendu diverses rumeurs : œuvres d'art cachées dans les Ports

Francs, rachat de sa propre entreprise via une société holding... Un contrôle fiscal sur pièces a été réalisé récemment, mais il n'a pas été possible de remonter au-delà d'un troisième trust monté en cascade sur l'île de Guernesey. Il était apparemment impossible de démasquer le bénéficiaire du compte géré par le *trustee* A confié par un constituant B, lui-même bénéficiaire d'un compte gardé par l'homme de confiance C d'un constituant D étant en réalité bénéficiaire d'un compte trusté par E pour F... D'autres se seraient cassés les dents avant.

Enfin, comme je disais, je n'ai pas choisi ce château au hasard. Je suis répartiteur de richesses, et il y a là des anomalies qui méritent une égalisation.

Près d'un escalier en colimaçon, garni de fleurs qui semblent blanches — pas évident à déterminer de nuit — je trouve deux faux tableaux, des copies de qualité relativement médiocre, qui n'échappent pas à mon œil expérimenté.

Je décroche précautionneusement ces deux imitations, et les glisse dans mon sac.

C'est important de distinguer le vrai du faux. Je ne voudrais pas embarquer un tableau qui a de la valeur. Loin de moins cette idée ! Au contraire, je remplace les deux copies par de vraies œuvres que je transporte dans mon sac noir. Des œuvres de grande valeur, qui plus est.

Avant de quitter les lieux avec les deux pastiches, je jette un œil sur l'huile sur bois de l'enfant à la collerette. Faut-il que je sois idiot pour récupérer des contrefaçons et laisser un si beau tableau du XIX<sup>ème</sup> siècle en place ?

Enfin... C'est la dure loi de mon métier — et de la façon dont je l'exerce, surtout.

J'ai quand même une satisfaction.

Je sais que quand je reviendrai demain, de plein jour, pour mes « raisons administratives », monsieur Carpette aura bien du mal à m'expliquer la présence de deux tableaux de grande valeur dans sa cage d'escalier. Des tableaux volés, recherchés.

Ah là là, monsieur Carpette, je crains qu'on ne doive bientôt ouvrir une enquête plus approfondie sur votre compte. Ça devrait m'aider à remonter entièrement vos trusts et démonter votre société holding.

Je vous l'avais bien dit, lors de notre première rencontre : je n'aime pas les fraudeurs.



Photographie de M. Marc Duwat, pour le concours d'Anzin-Saint-Aubin 2013  
(<http://www.ville-anzin-saint-aubin.fr/concours.html>)